

Accès à l'eau et Assainissement

L'Assemblée générale de l'ONU a reconnu le 28 juillet 2010 « le droit à une eau potable salubre et propre comme un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme ».

Cependant l'étendue et le contenu de ce droit sont problématiques.

Ainsi, la définition par les organismes internationaux de l'accès à l'eau et à l'assainissement qui sert de base aux statistiques mondiales reste très limitative. Pour bénéficier d'un accès à l'eau, il suffirait de se trouver à moins d'un kilomètre du point d'eau ou à 15 minutes. Le point d'eau est dit « amélioré », mais il ne délivre pas une fois sur deux de l'eau potable au sens du Codex alimentaris.

L'objectif des ateliers regroupés ici consiste d'abord à faire un état de la situation de ceux à qui le néolibéralisme dénie l'exercice de ce droit, en Afrique, comme en France.

À partir de sujets, comme celui du lac Tchad, nous montrerons comment sont traités par les dominants les pseudos projets d'adaptation au changement climatique sans considération des conditions de vie fondamentales des populations, en particulier leur accès à l'eau potable et l'assainissement.

Enfin, nous insisterons sur l'oubli général de l'assainissement concernant les pays du Sud, les solutions mises en place pour le gérer comme un bien commun en France comme ailleurs, et les méthodes pour le financer.

Le Jeudi 15 mars, 10h-12h30 au Dock des Suds D

L'eau et l'assainissement dans les grandes villes du Niger et du Burkina Faso

Ces trois mégapoles ont une histoire commune à bien des égards. Elle permet d'expliquer la situation catastrophique de la grande majorité de leurs habitants qui n'ont pas accès de façon suffisante à l'eau potable et un assainissement correct. Les conséquences sur leur santé et leur développement humain sont inacceptables. Les enfants et les femmes en pâtissent d'abord.

Les politiques mises en œuvre jusqu'à présent ont fait preuve d'une certaine inefficacité à résoudre des problèmes aggravés par la croissance démographique et la conflictualité sociale.

L'atelier, après avoir cerné les principales causes de la situation actuelle, l'avoir précisée et éclairée, fera le tour des solutions les plus efficaces et pérennes pour développer le droit humain reconnu par l'AG de l'ONU en juillet 2010.

Animateur : Catherine Baron

Abdou Bontianti - Mariama Saidou - John Kabeya

Le Jeudi 15 mars, 13h-15h30 au Dock des Suds E

Eau et Coopération décentralisée

Les jumelages-coopération ont souvent des projets consacrés à l'eau, que ce soit le forage de puits, l'irrigation de zones de culture, le frein à l'érosion des terres... Ces actions ont souvent permis des succès pour les efforts communs des populations et de leurs amis européens. Elles ont aussi connu des échecs dont des leçons ont été tirées par les uns et les autres, leçons relatives aux aspects agronomiques, éducatifs..., aux liens avec l'histoire de chaque lieu, l'économie, la santé.

Le partage d'expériences sera au coeur de cet atelier, avec surtout la discussion au sujet des meilleures conditions de réussite de ces actions non-marchandes.

Animateur: Jean Loup Englander

Jumelage St Michel s/Orge (91) et Ber (Mali) - Syndicat de la Vallée de l'Orge, et invité étranger Cités- Unies-France et invité étranger - ONG PsEAU et invité étranger - France-Volontaires et invité étranger - Ville de Paris: Pierre Shapira et invité étranger

Le Jeudi 15 mars, 13h-15h30 au Dock des Suds D

Accès des Roms à l'eau et à l'assainissement et à l'hygiène

À travers l'accès à l'eau potable et à l'assainissement on peut mesurer la situation qui est faite aux Roms en France et en Europe en général.

Cet atelier privilégiera les témoignages bien réels de celles et ceux qui subissent les discriminations et les dénoncent. Il pourra également s'appuyer sur les interventions des associations qui luttent à leur côté.

L'énoncé de propositions alternatives sera regroupé avec celles concernant toutes les populations fortement précarisées. Une forte relation est prévue avec les ateliers concernant les femmes.

Introduction

Fatih Bouraoura (Délégué Régional Fondation Abbé Pierre)

Table ronde initiale: Histoire des Roms et La symbolique de l'eau dans la culture des Roms
Sarah Carmona (Dr en Histoire, Rom) Alain Fourest (Rencontres tsiganes) Claire Auzias (Sociologue)

Témoignages de Roms: quant à situation accès à l'eau et assainissement. Les luttes menées
Santino Spinelli (Dott. Prof.), Eugène Daumas (Président de l'UFAT), Marian Mandache (Coordonateur Droits de l'Homme, Romani CRISS)

Diffusion d'un film portant sur l'accès à l'eau des Roms en Slovénie

Impact de la privation d'eau et d'assainissement sur la santé des Roms
Philippe Rodier (Mission Roms de Médecins du Monde)

Débat axé sur propositions alternatives. Les vraies réponses aujourd'hui

Le Jeudi 15 mars, 15h30-18h00 au Dock des Suds B

Eau, hygiène et assainissement: des Comores à la communauté comorienne de Marseille

Les citoyens marseillais d'origine comorienne et leurs associations sont un trait d'union entre la situation d'un pays pauvre où l'accès à l'eau et l'assainissement est déplorable, les Comores, et un pays riche, la France, où beaucoup d'entre eux ne peuvent pas bénéficier correctement du droit humain à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Ils sont constamment disposés à aider leurs familles, leurs villages et leurs quartiers aux Comores pour commencer à résoudre ces problèmes par des projets partagés et démocratiques où l'eau, l'assainissement et l'hygiène sont mis en œuvre comme des biens communs. À Marseille, en matière d'exercice du droit humain reconnu par l'ONU en juillet 2010, nombreuses sont les associations sollicitées quotidiennement pour pallier les difficultés, conséquences de l'extrême pauvreté et de l'habitat insalubre.

L'objectif de cet atelier après une description détaillée de la situation aux Comores et à Marseille consistera à définir des solutions réalistes ici et là-bas, portées concrètement par les citoyens, mais aussi adressées aux élus et aux États.

Sur le plan marseillais, en pleine période de discussion sur le renouvellement de la délégation de service public à la SEM et à la SERAM, comment prendre en compte notre situation, emblématique de celle des plus pauvres ? Sur le plan national, quels projets de lois permettraient de remplir les obligations afférentes au respect de tout Droit Humain, en particulier celle de ne pas en exclure quiconque pour des raisons financières ?

Animateur: Nouriati Djambae

Zilé Soihili - Nassurdine Haidari - Mr Moeau - Kassim Papa - Marie Aziani - Eric Narsisyan - Radu Milehanu - Hans Syvester - Passage de Soprano

Le Vendredi 16 mars, 10h-12h30 au Dock des Suds E

La question du lac Tchad, lac transfrontalier majeur au cœur de l'Afrique

Le lac Tchad fait l'objet d'analyses opposées : les médias, la CBLT, certaines institutions internationales comme la FAO, les gouvernements riverains, et certains représentants du « grand frère » français le voient menacé de disparition, du fait des prélèvements directement dus à l'homme et du changement climatique. Pour les scientifiques, l'hydrologie du lac serait stable depuis une vingtaine d'années, ses fluctuations, dont on connaît l'histoire, favorisant des activités productives, l'agriculture de décrue et l'élevage, au détriment de la pêche.

Les pays riverains ont décidé d'étudier le transfert d'une partie des eaux du bassin du Congo pour remplir le lac dans une configuration plus étendue. Cette décision, rêve « d'éléphant blanc », risquerait de poser plus de problèmes qu'elle ne pourrait en résoudre. Surtout, elle renvoie à un futur indéterminé l'amélioration de la situation de l'écosystème du lac et de la vie des populations qui ont trouvé sur ses rives le moyen de fuir l'incertitude climatique sahélienne pour s'y fixer et s'y accroître. Car les États qui se partagent le lac ne jouent pas actuellement leur rôle de producteurs de biens communs et de droits. Au contraire, les riverains subissent la prédation des « corps habillés », et n'ont guère accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable).

La « communauté internationale » est sollicitée par les États riverains pour « sauver le lac Tchad », notamment à travers le financement de ce projet de transfert interbassin pharaonique plein de dangers. Après un diagnostic approfondi, cet atelier essaiera de formuler à quelles conditions, démocratiques, autonomes, participatives et financées, les riverains pourraient développer des activités écologiquement soutenables en pleine jouissance de leurs droits.

Animateur: Géraud Magrin

Audrey Mbagogo - Bernard Mounier - Jacques Lemoale

Le Vendredi 16 mars, 10h-12h30 au Dock des Suds C

Accès à l'assainissement géré comme bien commun avec des techniques alternatives

Lucien Stanzione - Bernard François - Pierre Gabert - Tahar Idder - Mohamed Tahar Idder - Fanny Staub